

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un /des) index
- Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

L  
12  
F81H  
E58  
5  
1885

## JOURNAL

## D'EDUCATION ET D'INSTRUCTION

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, les vacances exceptées

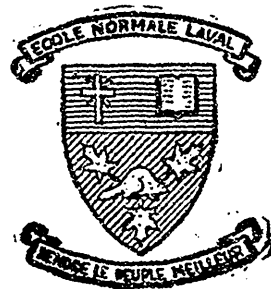


J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire.

---

TOME V

---



HH



QUÉBEC  
TYPOGRAPHIE DE L.-J. DEMERS & FRÈRE

1885

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

**J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire**

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval ; celles concernant l'administration, à L. J. DEMERS & FRÈRE, imprimeurs-éditeurs, no. 30, rue de la Fabrique, Québec.

**SOMMAIRE** :—Errata.—Nominations de commissaires et de syndics d'écoles—Les vacances de Noël.—Compte rendu de la dernière réunion du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique—**PARTIE PRATIQUE** :—I, Devoir d'invention avec corrigé—II, Dictée—Le dindon—III, Dictée—Le lever et le coucher du soleil—Arithmétique—Problèmes—Algèbre—Récréations—Annonces.

Bégin, Blais et Rouleau ; ce dernier est déjà assistant-principal depuis neuf ans et connaît les rouages de la maison jusque dans leurs plus petits détails. On nous informe que le Conseil de l'Instruction publique sera convoqué au commencement du présent mois, afin de choisir un successeur au regretté défunt.

—ooo—

## ERRATA

Le dernier paragraphe de la nécrologie de M. l'abbé Lagacé, parue dans notre No. du 15 décembre, doit se lire comme suit :

“M. Lagacé a certainement fait sa marque dans l'enseignement, et la lecture à haute voix, son étude de prédilection doit à son initiative, à son courage et à son énergie les progrès incontestables qu'elle a faits depuis quelques années. Espérons que cette marche progressive, dans une branche aussi importante, se continuera après lui, car son livre, qui malheureusement n'est pas encore assez connu, reste pour guider les hommes d'étude et de bonne volonté.”

—ooo—

## PLACE VACANTE

La mort prématurée de M. l'abbé Lagacé laisse vacante le poste de principal de l'école normale Laval. L'on ne sait pas encore qui sera appelé à remplir cette place importante. En attendant, Dame Rumeur fait son œuvre et met en avant plusieurs noms, entre autre ceux de MM. les abbés

## Actes Officiels

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 6 décembre courant (1884), de faire les nominations suivantes, savoir :

#### *Commissaires d'écoles.*

Comté de Maskinongé, Peterborough.—M. Israël Lajoie, en remplacement de M. François Leblanc, qui a quitté la municipalité.

Comté de Laval, Pont Viau.—MM. Eusèbe Labelle, Eméry Prévost, Louis Roger, Joseph Frévost et Elie Dubuc, municipalité nouvelle.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil, en date du 12 décembre courant (1884), de nommer MM. Pierre Dubé et Joseph Roy, commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Damase d'Ashford, dans le comté de l'Islet, en remplacement de MM. Elzéar Ouellet et David Cloutier.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 6 décembre courant (1884), de faire les nominations suivantes, savoir :

1. Comme membre du bureau d'examineurs de Saint-Hyacinthe, le Révd. M. Pierre Larochelle, en remplacement du Révd. M. Alfred Desnoyers, décédé.

2. Comme membre du bureau des examinateurs catholiques du comté de Pontiac, M. Patrick Bernard Coyne, en remplacement de M. Edouard Henri Rouleau, M. D., qui a quitté la Province.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 15 de décembre courant (1884), de faire les nominations de commissaires d'écoles suivantes, savoir :

Comté de Drummond, Kingsey.—Le révd. M. Adolphe Blondin, en remplacement du révd. M. Joseph Désaulniers, qui a quitté la municipalité.

Comté de Brome, municipalité scolaire de Brome, Sydnay.—A. Fisher, écuyer, M. P., en remplacement de H. W. Wood, écuyer. M. D., dont le terme d'office est expiré.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil en date du 6 de décembre courant (1884), de détacher du township de "Eardley," dans le comté d'Ottawa, les lots suivants, savoir : dans le dixième rang, les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans le onzième rang, les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans le douzième rang, les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, et de les annexer à la municipalité de "Saint-Etienne de Chelsea," dans le dit comté d'Ottawa, pour les fins scolaires.

—000—

## LES VACANCES DE NOËL

Voici, chers lecteurs, une époque impatiemment attendue, par toute la population scolaire. Car, voyez-vous, le congé de Noël, c'est un temps de réjouissances, ou plutôt une oasis où chacun pourra faire trêve aux travaux déjà opérés depuis le commencement de l'année, reprendre haleine et

goûter un repos bien mérité. Si la tâche de l'instituteur est toujours difficile et fatigante, c'est sans contredit, pendant le premier trimestre qu'elle est plus lourde et plus ardue. Dans le commencement, c'est l'organisation qui absorbe toutes ses pensées, qui occupe tous ses instants. Placé en face d'élèves de capacités diverses, anciens et nouveaux, il lui faut les classer, les grouper selon leur capacité respective, leur faire acheter les livres et autres fournitures classiques dont ils ont besoin poursuivre avantageusement leur division. Vient ensuite l'étude des caractères, des facultés, des aptitudes de chacun en particulier. Dans les meilleures conditions possibles, ce n'est guère qu'après un mois que l'école peut fonctionner régulièrement. Aussi, lorsque arrivent les vacances de Noël, les écoliers n'ont-ils encore travaillé qu'à peu près trois mois. Cependant les maîtres comme les élèves sentent le besoin de suspendre un peu leurs travaux, les premiers, afin de se recueillir, se rendre bien compte des progrès opérés, et aviser aux mesures à adopter pour continuer l'année avec avantage et succès, les seconds, pour prendre leurs ébats et se livrer à tous les amusements de la saison.

Mais tous les jeux, toutes les distractions auxquels se livrent les écoliers ne sont rien en comparaison des joies qu'ils goûteront le premier de l'an. *Le jour de l'an!* quelle belle époque pour les enfants! C'est une journée de fête et de réjouissances continuelles. Dès l'aurore, ils sont sur pied, et s'empressent de demander à leur père de les bénir, courent embrasser leur mère qui fait alors la distribution des cadeaux qu'elle a tenus cachés jusque là avec un grand soin. Un peu plus tard, ils iront voir les grands parents, le parrain, la marraine, les oncles, les tantes, et partout ils recevront des bonbons, et des jouets à profusion. Voilà certainement plus qu'il ne faut pour remplir d'allégresse de jeunes enfants qui n'ont encore jamais approché leurs lèvres de la coupe remplie des amertumes de la vie réelle.

Cependant deux semaines de plaisir et de repos sont bien vite écoulées, et il faudra ensuite reprendre le travail avec un nouveau courage, une nouvelle ardeur. C'est bien ici, chers lecteurs, le moment de vous faire nos meilleurs souhaits de prospérité et de bonheur. Oui, si nos vœux sont accomplis, la condition de la famille enseignante continuera.

de s'améliorer, et recevra tout l'encouragement que méritent ses efforts, ses sacrifices, son désintéressement; les services incalculables qu'elle rend à la société seront mieux compris, mieux appréciés, et surtout bien rénumérés.

— 000 —

Réunion spéciale du Comité catholique du  
Conseil de l'Instruction publique

Nous reproduisons ci-après une partie, du compte rendu de la dernière réunion du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, réservant, faute d'espace, l'autre partie pour notre prochain numéro. Vu l'importance et l'intérêt que comporte ce document, nous lui donnons la préférence sur les autres matières; nous pensons être en cela utile et agréable à nos lecteurs.

Séance du 12 novembre 1884.

Présents :

Le Surintendant, président;  
Le Très Révérend Cyrille Légaré, représentant Mgr l'archevêque de Québec;  
Mgr l'évêque de Trois-Rivières,  
" " de Rimouski,  
" " de Sherbrooke,  
" " d'Ottawa,  
" " de St-Hyacinthe,  
" " de Montréal,  
Mgr le Vicaire Apostolique de Pontiac,  
L'hon. P. J. O. Chauveau,  
" Juge Jetté,  
MM. P. S. Murphy,  
le Dr. Painchaud.

Lecture d'une lettre de Mgr de Chicoutimi informant le Surintendant qu'il ne pourra assister à cette réunion du comité, vu les difficultés des communications provenant de la fermeture de la navigation du Saguenay.

Le sous-comité des écoles normales présente le rapport suivant

RÉUNION DU SOUS COMITÉ DES ÉCOLES NORMALES

Séance du 14 octobre 1884.

Présents :

Le Très Révérend Cyrille Logare, représentant Mgr l'archevêque de Québec, président;

NN. SS les évêques de Trois-Rivières,

" " de Rimouski,

" " d'Ottawa,

" " de Sherbrooke,

Les Honorables Sir N. F. Belleau,

" " P. J. O. Chauveau,

" " Surintendant.

Lecture d'une lettre de l'honorable juge Jetté informant le sous-comité que des affaires pressantes le retiennent à Montréal, et qu'en conséquence, il ne pourra pas assister à la réunion du sous-comité.

Mgr l'évêque de Rimouski fait lecture de la série de questions suivantes qu'il soumet au sous-comité, comme devant servir de base à l'examen de la question dont le comité est chargé de s'enquérir :

Trois principaux griefs sont allégués contre nos écoles normales : 1<sup>o</sup> elles coûtent trop cher; 2<sup>o</sup> elles fournissent trop peu de sujets à l'enseignement; 3<sup>o</sup> le-cours qu'on y suit est trop élevé et trop long. Voilà ce que le sous-comité doit d'abord examiner.

I. " Nos écoles normales coûtent trop cher."

1<sup>o</sup> Quelle a été annuellement la recette et la dépense de chacune d'elles depuis 1857, date de leur établissement?

2<sup>o</sup> Dans quelle proportion la dépense annuelle a-t-elle été avec le nombre d'élèves dans chacune?

3<sup>o</sup> Comment se répartit cette dépense pour les frais de pension des élèves, le salaire des professeurs, le mobilier, les fournitures classiques, les bibliothèques, les musées, etc.?

4<sup>o</sup> Quelle est la proportion des dépenses au nombre d'élèves dans Ontario, aux Etats-Unis, en Europe, etc.?

5<sup>o</sup> Quels seraient les moyens de diminuer ces dépenses sans nuire à l'efficacité de ces institutions?

6° Quel effet aurait la réduction des écoles normales catholiques de garçons à une seule ?

7° L'abolition des pensionnats produirait-elle une économie notable ? Quelles en seraient les conséquences au point des mœurs et de la conduite des élèves ?

8° Serait-il possible d'augmenter le taux de la pension, ou d'abolir les bourses ?

9° Serait-il préférable de ne distribuer les bourses qu'aux élèves diplômés, et après un certain nombre d'années d'enseignement ?

10° Y aurait-il moyen de diminuer le nombre des professeurs, surveillants, etc, ou leur salaire ?

11° Y aurait-il économie à avoir d'autres que des laïques pour professeurs ?

12° Serait-il praticable et avantageux de confier nos écoles normales catholiques à des collèges déjà existants, ou à des instituts religieux ?

13° Comment se fait-il que la dépense à Jacques-Cartier, où il n'y a pas d'élèves maîtresses, et à McGill, où il n'y a jamais eu de pensionnat, soit aussi élevée qu'à Laval, où il y a deux départements ?

II. " Nos écoles normales fournissent trop peu de sujets à l'enseignement, surtout de maîtres. "

1° Combien chaque année depuis 1857 ont-elles formé d'élèves diplômés, de chaque degré ? Distinguer de 1857 à 1867, de 1867 à 1877 et de 1877 à 1884.

2° Combien de ces élèves diplômés ont continué leur cours à l'école normale ?

3° Combien, après la sortie, se sont livrés à l'enseignement ?

4° Combien d'années chacun d'eux a-t-il enseigné ?

5° Pour quelles raisons certains élèves diplômés n'ont-ils pas enseigné le temps voulu par leur engagement, ou n'ont-ils pas enseigné du tout ?

6° Combien parmi les élèves-maîtres ont embrassé l'état ecclésiastique, l'état religieux, ou quelque autre profession ?

7° Ceux qui sont entrés dans les profes-

sions libérales, ont-ils auparavant enseigné le nombre d'années voulu ?

8° Quelle est la proportion entre le nombre d'élèves-maîtres diplômés, et le nombre de ceux d'entre eux qui ont enseigné après leur sortie de nos écoles normales ?

9° Quelle est cette proportion pour l'école normale McGill protestante, pour celles d'Ontario, des Etats-Unis, etc ?

10° A-t-on raison de croire que le nombre d'instituteurs serait plus grand si les écoles normales étaient confiées à des collèges ou à des instituts religieux ?

III. " Le cours qu'on suit dans nos écoles normales, est trop élevé et trop long. "

1° Pourquoi le cours est-il en trois divisions ?

2° Qu'enseigne-t-on dans chacune de ces divisions ?

3° Par qui est prescrit ce cours ?

4° Y a-t-il avantage à ce que les futurs instituteurs passent plusieurs années à l'école normale ?

5° Y aurait-il moyen d'exiger des candidats qu'ils fussent plus instruits lors de leur entrée, et qu'ils pussent être admis dans une division plus élevée ?

6° Serait-il désirable d'abolir la division où les élèves se préparent au diplôme pour académie ?

Serait-il praticable de n'enseigner à l'école normale que la pédagogie ?

Quant aux écoles normales pour élèves institutrices, n'y aurait-il pas moyen, tout en conservant celle de Québec sous la direction des Dames Ursulines pour l'archidiocèse, d'en établir une dans chaque autre ville épiscopale, qui serait dirigée par une communauté religieuse, et subventionnée annuellement par la législature ?

Il va sans dire que les directrices devraient se préparer spécialement à cet enseignement.

Il pourrait être établi aussi des règlements particuliers pour la collation des diplômes, soit d'école élémentaire, soit d'école modèle.

Sur propositions de Mgr. l'évêque de Rimouski, il est résolu :

“ Que le mémoire qui vient d'être lu soit imprimé sans délai par les soins de M. le surintendant, et distribué à chacun des membres de ce sous-comité, afin de leur permettre de l'amender ou d'y ajouter d'autres questions, ainsi qu'au surintendant et aux principaux des écoles normales catholiques ”

“ Que ce sous-comité s'ajourne à demain matin, à neuf heures pour commencer à étudier ces diverses questions et à interroger les dites personnes. ”

En conséquence, le sous-comité s'ajourne au lendemain matin, à neuf heures.

Séance du 15 octobre 1884.

Présents : les mêmes.

M. l'abbé Verreau, principal de l'école normale Jacques-Cartier, est appelé à comparaître devant le sous-comité.

Voici le résumé des réponses qu'il a faites aux questions qui lui ont été posées :

1. Je ne puis répondre à cette question sans référer aux livres que nous tenons. Mais nous sommes obligés de transmettre chaque semestre au surintendant un état détaillé en double avec les reçus de toutes les sommes dépensées par l'école.

Je ne pense pas qu'on doive porter aux dépenses des écoles normales Laval et McGill la valeur des édifices occupés par elles, parce que le gouvernement n'a point payé cette valeur. Quant à l'école normale Jacques-Cartier, le gouvernement, il est vrai, en a payé la construction ; mais en retour, il est propriétaire de l'édifice dont il peut disposer à sa volonté, et il ne faut pas oublier qu'il a reçu une propriété dont la valeur doit couvrir les frais de construction de reste. Tout au plus devrait-il porter au chapitre des dépenses de cette dernière école l'intérêt des sommes avancées par lui, tant qu'il n'aura pas été remboursé par l'immeuble de la rue Notre-Dame.

2 et 3. L'augmentation que l'on constate dans les dépenses des écoles normales provient de l'augmentation qui s'est produite

dans le prix de toutes choses, augmentation qui a obligé le gouvernement à élever le traitement de plusieurs professeurs. M. le procureur du séminaire de Québec me dit que les dépenses pour la pension de leurs élèves ont augmenté d'au moins un tiers depuis 1857. Quant à l'école normale Jacques-Cartier, il y a eu d'autres causes d'augmentation des dépenses. Les frais d'entretien sont plus élevés, parce que la maison est plus considérable. Par exemple, l'éclairage et le chauffage coûtent plus cher ; le chauffage surtout a plus que doublé : de \$500 à \$600, il s'est élevé jusqu'à \$1,200. Mais je dois faire remarquer que pour cet article l'augmentation excessive provient des défauts de la construction, défauts que le Bureau des Travaux Publics travaille à faire disparaître. Cependant ces défauts étaient tels, que j'ai dû faire des dépenses considérables chaque année pour y remédier, indépendamment de ce que faisait le Bureau de Travaux Publics. Ces dépenses étaient payées par moi sur les revenus de l'école.

En ce moment, on exécute à l'école normale Jacques-Cartier des travaux de réparation très nécessaires. Ils seront cependant une source de dépenses, parce qu'il a fallu déplacer, et qu'il faudra replacer bien des choses, sans compter le nettoyage qui devra être considérable. On ne peut dire que ces dépenses sont le fait de l'école normale Jacques-Cartier ; elles sont imputables à ceux qui ont présidé à la construction de la nouvelle école. C'est un accident qui concerne le Bureau des Travaux Publics.

C'est en me tenant aux sommes réellement déboursées par le gouvernement que j'ai établi, dans ma réponse à Mgr. de Trois-Rivières, page 16, § 4 et 5, ce que coûte chaque élève admis aux écoles normales.

La dépense est de \$141.95, disons \$142 par élève. J'ai obtenu ce résultat en additionnant \$870,594.23, montant des octrois pendant 25 ans (1856-1880), à \$27,749.41, fonds de construction (meubles de Laval et McGill et entretien. Voir p. 15) Total \$898,343.64.

De cette somme, j'ai retranché \$77,184.73 remboursées au gouvernement par les écoles

normales. La différence \$851,158.91 divisée par 5,784 élèves, donne pour chacun d'eux \$141.95. J'ai lieu de croire cette moyenne exacte, puisqu'elle couvre une durée de 25 ans. Elle correspond aussi à ce que le gouvernement paye à l'école de réforme à Mont réal pour chaque enfant qui y est condamné. Il y a cette différence, je crois, que le nombre de pensions assurées par le gouvernement ne doit jamais descendre au-dessous d'un chiffre déterminé, et que la recette de travail des condamnés ne doit pas retourner au gouvernement, en sorte que la propriété, toutes les améliorations, l'ameublement, l'outillage, etc. etc., appartiennent aux religieux qui dirigent l'école. Aux écoles normales il n'en est pas ainsi; les meubles, les collections deviennent la propriété du gouvernement. Ainsi à l'école normale Jacques-Cartier, la bibliothèque, les musées, les collections représentent une valeur de \$18,000 à \$20,000. L'ameublement représente aussi une valeur considérable

Depuis plusieurs années, j'ai cessé d'augmenter la bibliothèque et les collections.

Je ne puis y consacrer, quand une occasion se présente, qu'une somme peu élevée. Toutes ces collections de livres, d'objets, d'animaux et d'instruments ont été payées à même la part de subvention que reçoit l'école Jacques-Cartier.

Je crois que la bibliothèque, le cabinet de physique et les autres collections sont nécessaires pour l'instruction des élèves de l'école normale, et ceux de l'école d'application. La base de notre méthode est de montrer aux élèves les objets ou leurs images.

4. Le tableau qui se trouve aux pages 63 64 et 65 de la brochure intitulée "Réplique au second mémoire de Mgr de Trois-Rivières" donne le coût des écoles normales de différents pays. Ces statistiques sont prises dans les documents officiels que j'ai indiqués.

Le tableau de la page 67 du même volume prouve que chaque brevet coûte beaucoup moins cher dans les écoles normales de la

province de Québec que dans celles des Etats-Unis et de la Belgique.

A l'école normale de Rouen qui m'a paru conduite avec la plus stricte économie, chaque élève coûtait en 1874 1000 francs par année, somme payée par le gouvernement et le département, si j'ai bien compris cette école, qui était parfaitement fournie de tout ce qui est nécessaire à l'enseignement normal, comptait 50 élèves et recevait 50,000 frs.

Les 50,000 francs n'allaient donc qu'à payer la pension des 50 élèves et l'entretien de l'établissement.

Les dépenses des élèves des écoles normales ne sont pas plus considérables que celles des élèves des collèges classiques, au Canada, si l'on compare les institutions entre elles.

Pour les 25 premières années, la moyenne des dépenses des écoles normales qui a été d'environ \$10,000 par année, est d'environ \$17,000 pour les collèges classiques d'après les rapports fournis au surintendant.

Comme les écoles normales sont des écoles spéciales, elles doivent naturellement coûter plus cher, à proportion, que les autres institutions.

5. En abolissant le pensionnat, les dépenses seraient naturellement moins considérables. Il faudrait retrancher tout ce qui est pour la nourriture; mais les dépenses de plusieurs chapitres resteraient les mêmes, par exemple, le traitement des professeurs, le chauffage, l'entretien, le nettoyage, etc., etc.

6 L'externat seul présenterait de grands inconvénients. L'éducation des élèves-maîtres serait incomplète. Or, ils ont besoin d'être élevés et formés autant et plus que d'être instruits. C'est dans le pensionnat que se donne l'éducation. L'éducation religieuse aurait en même temps à souffrir considérablement. Je ne parle pas de la morale, sur laquelle il serait bien difficile de se rassurer, vu le quartier où l'école normale Jacques-Cartier est située.

En abolissant le pensionnat de l'école



normale Jacques-Cartier, on opèrerait peut-être une réduction dans les dépenses de \$2,000 à \$3,000.

7. La principale et la seule économie que l'on obtiendrait en fondant les écoles normales de garçons en une seule proviendrait de la réduction du nombre des professeurs.

L'école normale Jacques-Cartier étant achevée pourrait contenir 100 élèves.

8. Le chiffre de la pension des élèves, qui est aujourd'hui de \$73.00, pourrait peut-être être porté jusqu'à \$80, ou 90.

9. L'abolition des bourses aurait pour effet de diminuer le nombre des élèves, et ferait probablement perdre de beaux talents à l'enseignement.

Dans le cas où l'on donnerait des primes, il serait bon de conserver un certain nombre de bourses pour les enfants pauvres qui ont des talents.

Sans doute, il vaut mieux ne faire aucun crédit pour la pension des élèves, puisqu'il y a prescription après un an. D'un autre côté, il est dur et presque odieux de renvoyer un élève pauvre, parce qu'il ne peut payer à terme fixé.

10. Si le nombre des professeurs était diminué, le principal, obligé de faire un trop grand nombre de classes, ne pourrait surveiller et diriger convenablement l'école, qui en souffrirait.

Le traitement des professeurs n'est pas trop élevé. Un seul a \$110 et les autres ont de \$600 à \$800.

L'allocation, je l'ai déjà dit, a dû être augmentée en raison de l'augmentation du prix des vivres, du traitement des professeurs, etc.

11. Il n'y aurait que peu d'économie, s'il y en avait, à remplacer les professeurs laïques par des prêtres. Je ne vois pas ce qui empêcherait ces derniers de demander un salaire aussi élevé que les premiers, c'est ce qui est arrivé dans certains cas.

En France, les écoles normales sous la direction des religieux et des religieuses m'ont paru recevoir la même allocation du gouvernement que les autres écoles dirigées par des laïques.

Des comptes détaillés des dépenses des écoles normales sont transmis au gouvernement.

12. Dans l'état actuel des choses, je ne vois pas comment on pourrait préparer les instituteurs dans les collèges et les institutrices dans les couvents. Ce qui manque en général à ces institutions, ce sont des études pédagogiques pour préparer les personnes qui doivent enseigner, et qui, en général, passent des bancs de l'élève à la chaire du professeur sans aucune préparation. Ce n'est pas pour jeter aucun blâmé que je fais cette remarque; je constate un fait qui fait gémir plus d'un supérieur de collège, je le sais. De plus, j'en ai fait la remarque ailleurs, si le gouvernement charge un collège ou un couvent des écoles normales trois cas peuvent se présenter.

1<sup>o</sup> La communauté ne changera rien dans son enseignement, n'augmentera pas le nombre de ses professeurs, et ne perfectionnera pas les appareils et instruments de l'enseignement.

Dans ce cas, il est évident que le gouvernement n'aura qu'à payer les bourses d'un certain nombre d'élèves; mais si cette communauté n'est pas déjà une école normale, elle est simplement une maison enseignante, collège classique, collège industriel ou couvent.

Si c'est une école normale, le gouvernement ferait des économies en y plaçant ses élèves. Or, il n'existe aucune maison de ce genre.

Si c'est une maison enseignante, collège ou couvent, la charger de former des maîtres ou des maîtresses revient à lui confier des candidats pour leur faire faire un cours ordinaire d'études, cours plus ou moins complet, en tout que l'on sera persuadé que l'enseignement demande des personnes instruites.

2<sup>o</sup> Dans le second cas, le collège se chargerait de donner un cours spécial de pédagogie en sus de l'enseignement ordinaire. C'est ce qu'on appelle un *cours normal*. Meilleur le gouvernement voudra l'avoir, puis il aura

à payer pour les professeurs spéciaux, pour le matériel.

Ces cours nouveaux employés dans les endroits trop pauvres pour soutenir une école normale tendent à disparaître partout : en France, en Belgique et en Allemagne. On a essayé ces institutions mixtes pour l'agriculture, pour le commerce, pour l'école professionnelle ; il a fallu les abandonner ; car le collège est sacrifié à la nouvelle école, ou la nouvelle école est sacrifiée au collège, et c'est le dernier inconvénient qui arrive le plus souvent. Vous aurez deux classes d'élèves, dont l'une se croira supérieure à l'autre. Les soins et le zèle des maîtres, les encouragements intérieurs et extérieurs, se porteront fatalement plus d'un côté que de l'autre.

3<sup>o</sup> Dans le troisième cas, la communauté se chargeant de l'école normale en fera un établissement spécial avec un personnel spécial, et le matériel nécessaire.

Dans ces conditions je ne pense pas, que le gouvernement réalise de grandes économies. Il faut remarquer que je n'ai point indiqué une condition très importante dans une école normale : celle de l'école d'application. Sans école d'application, l'école normale devient un enseignement théorique, comme on a voulu en établir dans quelques universités anglaises.

13. Si les dépenses sont plus considérables à l'école normale Jacques-Cartier que dans les autres, cela dépend du local qui est plus dispendieux à entretenir, du plus grand nombre d'élèves-maîtres, pensionnaires, des musées, du cabinet de physique que j'ai tenu à former. Mais cela dépend surtout du vice de construction de la nouvelle école, depuis que nous l'occupons. J'ai dépensé chaque année des sommes assez considérables en réparations urgentes, indépendantes de celles que le Bureau des Travaux Publics a fait exécuter.

Il serait impossible d'en diminuer les dépenses tout de suite.

(à suivre)

## PARTIE PRATIQUE

### I

#### DEVOIR D'INVENTION

*L'élève ajoutera à chacun des noms suivants un adjectif convenable.*

1. Soldat—fer—âne—agneau—citron—hiver—vieillard—miel.
2. Loup—enfant—livre—sol—musique—paille—coq—singé—lion—écureuil.
3. Eau—laboureur—huile—nuit—mer—chrétien—pinson—crapaud—or—écolier.

#### AJECTIFS A AJOUTER

*Patient—doux—jaune—courageux—froid—utile—faible—haut—doux—obscur.*

*Pieux—cruel—agréable—jaune—amusant—fertile—féroce—agile—matinal—malin.*

*Actif—sombre—zélé—liquide—vaste—gras—gai—pieux—vilain—précieux.*

#### CORRIGÉ

1. Le soldat est *courageux*. La paille est *jaune*.  
Le fer est *utile*. Le coq est *matinal*.  
L'âne est *patient*. Le singe est *malin*.  
L'agneau est *doux*. Le lion est *féroce*.  
Le citron est *jaune*. L'écureuil est *agile*.  
L'hiver est *froid*.  
Le vieillard est *faible*.  
Le miel est *doux*.  
La cave est *obscur*.  
La tour est *haute*.
2. Le loup est *cruel*.  
L'enfant est *pieux*.  
Le livre est *amusant*.  
Le sol est *fertile*.  
La musique est *agréable*.
3. L'eau est *liquide*.  
Le laboureur est *actif*.  
L'huile est *liquide*.  
La nuit est *sombre*.  
La mer est *vaste*.  
Le chrétien est *pieux*.  
Le pinson est *gai*.  
Le crapaud est *vilain*.  
L'or est *précieux*.  
L'écolier est *zélé*.

— 000 —

### II

#### DICTÉE

—

#### LE DINDON

Dès qu'un objet nouveau frappe sa vue, le dindon fait entendre ses glouglous, que tous ses compagnons répètent à satiété. Cela n'annonce

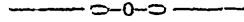
pas qu'il ait une cervelle bien riche. C'est peut-être pour ce motif qu'on donne son nom aux personnes crédules et niaises qui, de l'air du monde le plus grave, avalent sans sourciller toutes les couleuvres qu'on leur présente. Pour compléter sa ressemblance avec les sots, le dindon, lorsqu'il fait la roue, se renorgorge et semble s'offrir aux yeux pour qu'on l'admire.

C'est en raison de sa stupidité que Florian lui fait jouer le rôle le plus ridicule dans sa fable intitulée : *Lesinge qui montre la lanterne magique*. Cependant le dindon est un de nos oiseaux de basse-cour les plus estimés et les plus recherchés par la délicatesse de sa chair, et les cultivateurs qui en élèvent réalisent des bénéfices considérables. C'est vers Noël qu'il est le plus en vogue; toutes les familles irlandaises, même les plus pauvres, se paient le luxe d'un dindon pour fêter leur *Christmas*. Les Canadiens peu fortunés attendent le jour de l'an pour s'en régaler. A cette époque, les dindons engraisés se vendent de trois à cinq dollars la couple.

EXPLICATIONS.—*Glouglou* : mot imitatif.—*A satiété* : jusqu'à être rassasié, jusqu'à produire la fatigue, le dégoût.—*Une cervelle bien riche* : beaucoup d'intelligence, la cervelle étant considérée comme le siège de l'intelligence, de l'esprit.—*De l'air du monde le plus grave* : on ajoute souvent cette locution *du monde* pour donner plus de force à l'idée qu'on veut exprimer : c'est comme si l'on disait : de l'air le plus grave qu'il y ait au monde, dans le monde.—*Sans sourciller*, sans remuer les sourcils, comme on fait quand on veut exprimer un étonnement ou un doute.—*Toutes les couleuvres* : acceptent, sans s'apercevoir qu'on les trompe, qu'on veut se moquer d'eux, des idées invraisemblables, absurdes; locution familière : avaler une couleuvre serait une opération assez désagréable, repoussante : de là le dicton.—*Lorsqu'il fait la roue* : lorsqu'il étale les plumes de sa queue en forme de roue, comme le paon.—*Se renorgorge*, avance la gorge et retire la tête un peu en arrière pour se donner meilleure grâce.

*Florian* : fabuliste français (1755-1794).—*Oiseau de basse-cour* : faire nommer tous ceux que l'on trouve à la basse-cour.—*Se payer le luxe* : c'est-à-dire faire une dépense extraordinaire,

—*Christmas* : mot anglais qui signifie Noël. Pour les anglais et les irlandais, c'est la plus grande fête de l'année : c'est le jour des souhaits et des étrennes. En se rencontrant ce jour là, leur bon jour est : *Merry Christmas*, comme le jour de l'an ils disent : *Happy new year*.



## III

## DICTÉE

## LE LEVER ET LE COUCHER DU SOLEIL

J'ai lu, je ne sais où, l'histoire d'un original dont l'esprit de travers ne pouvait s'accommoder des choses faciles. Un jour voulant faire rôtir une alouette, imaginez ce dont il s'avisa. Non, vous ne le trouveriez pas. Figurez-vous donc qu'il construisit une machine compliquée avec force rouages, cordes, poulies, contre-poids et le tout s'ébranlait, allait et revenait, montait et descendait. C'était à devenir sourd du fracas des ressorts et des grincements des roues se mordant l'une l'autre. La maison tremblait de la chute du contre-poids. Mais à quoi bon cette machine ? Servait-elle au moins à faire tourner l'alouette devant le feu pour la rôtir ! — Allons donc, c'eût été trop simple ! Elle servait à faire tourner le feu autour de l'alouette ! Les tisons enflammés, le foyer, la cheminée, pesamment entraînés par l'énorme machine, tournaient tout d'une pièce autour du modeste gibier. Ne riez pas. Lorsque vous dites que le soleil se lève et se couche, vous faites, sans vous en douter, tourner le feu autour de l'alouette.

FABRE.

## QUESTIONS ET EXPLICATIONS

*Je ne sais où...* ce n'est pas d'après l'accent, mais d'après le sens qu'il faut accoutumer les élèves à distinguer l'adverbe *où* de la conjonction *ou*. L'accent en effet est un signe tout matériel qui tient lieu d'un moyen mécanique pour faire cette distinction. Faire remarquer que *où* peut dans certains cas, être considéré comme un véritable pronom adverbial signifiant *cause*. Ex. : D'où vient que... ? C'est-à-dire de quelle cause résulte-t-il que ? — *S'accommoder des choses faciles...* C'est-à-dire que les choses faciles ne lui

plaisaient point.—*Imaginez ce dont il s'avisa... c'est-à-dire cherchez à deviner ce qu'il fit. Imaginer* peut être conjugué aussi à la voix pronominale: *Je m'imagine, c'est-à-dire je me figure, j'invente dans mon esprit...* (Famille de mots: image, imagination, imaginaire, imagier, imagerie. —*Racine*: image c'est-à-dire figure, représentation).—*Non*, adverbe de négation, se distingue de la négation *ni* en ce qu'il s'emploie généralement seul et qu'il peut ainsi représenter toute une proposition négative. —*Pas*. Différence légère entre *pas* et *point*; le premier exprime la pensée avec moins de force que le second. Le premier est aussi plus familier que le second. Dans les temps simples du verbe, il se place après le verbe et dans les temps composés il le précède en le séparant de l'auxiliaire: *Il ne souffre pas*; il n'a *pas souffert*.—*Machine*: tout instrument composé de plusieurs pièces combinées entre elles; une machine compliquée est celle qui se compose d'un grand nombre de ces pièces.—*avec force rouages...* c'est-à-dire *avec une grande quantité*; *force*, est ici un adverbe.—*Poulies*, la poulie, roue dont la circonférence est creusée d'une assez profonde rainure dans laquelle on introduit la corde que la roue entraîne avec elle.—*À quoi bon?* Locution qui signifie textuellement: *À quelle chose cela est-il bon?* La langue française possède ainsi quelques tournures abrégées que l'on ne peut rendre que par une périphrase. On les appelle des *gallicismes*. *C'eût été trop simple*: *O'* mis pour *cela*. Pourquoi un accent circonflexe sur *eût*? (Verbe au passé du subjonctif).—*Pesamment*, lourdement, difficilement. Tous les adverbes en *ment* sont des adverbes de manière formés la plupart du temps de l'adjectif qualificatif féminin, auquel on ajoute le suffixe *ment* (de *mente* en latin manière). Sagement, d'une manière sage; bonnement, d'une manière bonne; joyusement, d'une manière joyeuse, etc...

## EXERCICES ÉCRITS

1° Former avec les adjectifs masculins suivants (en passant par le féminin, s'il y a lieu) les adverbes de manière correspondants. Nous en indiquons à dessein quelques-uns qui ne forment pas d'adverbes:

Ouvert, gracieux, gentil, épais, léger, abon-

dant, délicat, fort, juste, plat court, long, distrait, courageux, hardi, aveugle, terrible, diligent, traître, mauvais, élégant, savant.

2° Indiquer tous les mots invariables contenus dans la dictée.

3° Indiquer cinq adverbess de lieu, cinq adverbess de temps, cinq adverbess de qualité, cinq adverbess de manière.

—000—

## ARITHMÉTIQUE

### PROBLÈMES

#### 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

1. M. X, riche commerçant retiré d'affaires, demande à Paul, petit bambin de six ans, qui va avec plaisir tous les jours à l'école: mon fils, je désire me faire construire une maison; on me dit qu'il me faudra déboursier pour matériaux \$5,800, salaires des ouvriers, 2,500, frais de transport, \$850. J'ai des épargnes au montant de \$25,000. Combien me coûtera la maison? combien me restera-t-il d'argent?

*Solution* :

Matériaux.....	\$5,800
Salaires des ouvriers...	2,500
Frais de transport.....	850

\$9,150 Coût de la maison

Epargnes .....	\$25,000
Dépenses.....	9,150

Il restera..... \$15,850

2. Un cultivateur hiverne 30 bêtes à cornes, il désire savoir combien chaque bête lui coûtera, sachant qu'elles mangeront 12,000 bottes de foin à \$5 le cent et pour \$300 de légumes?

*Solution* :

$12,000 \div 30 = 400$  bottes  $\times 5 = \$20.00$  de foin  
 $\$300 \div 30 = \$10.00$  de légumes.

Rép.  $\$20 + \$10 = \$30$  chacune.

2ÈME DEGRÉ

3. Pierres, Jacques et Jean se partagent 8 doz. de marbres. Pierre reçoit  $\frac{1}{3}$ , Jacques  $\frac{1}{2}$ , Jean  $\frac{1}{6}$ . Ces marbres coûtent 3 cts la doz.

- 1° Combien ont-ils reçu de marbres ?  
2° Combien ont-ils payé chacun ?

*Solution :*

8 doz = 96  
 $\frac{1}{3}$  de 96 = 32, part de Pierre, coût .08 cts.  
 $\frac{1}{2}$  de 96 = 48, part de Jacques, coût .12 cts.  
 $\frac{1}{6}$  de 96 = 16, part de Jean, coût .04 cts.

.24 cts.

Rép. Pierre 8 cts, Jacques 12 cts, Jean 4 cts.

*Preuve*

8 doz. à 3 cts = 24 cts ;  $\frac{1}{3}$  de 24 = 8,  $\frac{1}{2}$  de 24 = 12,  $\frac{1}{6}$  de 24 = 4.

4. 56 $\frac{1}{2}$  arpent de terre coûtent \$5,500 ; combien l'arpent ?

*Solution :*

$$\$5,500 \div 56\frac{1}{2} = \$97.35 - . \text{ Rép.}$$

3ÈME DEGRÉ

5. Une famille se composant de six personnes dépense \$250 durant la saison de l'hiver.

Que dépensera une autre famille de 8 personnes ?

*Solution :*

$$6 : 250 :: 8 : x \text{ ou } \frac{250 \times 8}{6} = \$333.33\frac{1}{3}. \text{ Rép.}$$

6. Si 10 hommes en 5 jours travaillant 10 hrs par jour gagnent \$24.80, combien 20 hommes travaillant 15 jours, 12 heures par jours gagnent-ils ?

*Solution :*

$$\begin{array}{l} 10 : 20 \} \\ 5 : 15 \} :: \$24.80 : x \\ 10 : 12 \} \end{array}$$

---


$$555 : 3600 :: \$24.80 : x$$

*Par contraction :*

$$1 : 2$$

$$1 : 3$$

$$5 : 6$$

---


$$5 : 36 : 24.80 : x = \$178.56. \text{ Rép.}$$

7. Quel est l'intérêt de \$8,500 à 6% pour 5 ans ?

$$\frac{8500 \times 30}{100} = \$2,550. \text{ Rép.}$$

C. J. MAGNAN.

ALGÈBRE

1. Un fermier a acheté une terre \$3010 et crut avoir gagné un certain montant par la transaction ; mais un billet de \$161 qu'il avait reçu en paiement, est devenu nul. Il trouva qu'il avait perdu sur toute la transaction  $\frac{2}{3}$  de ce qu'il aurait gagné si le billet eut été bon. Quelle était la valeur de la ferme ?

Soit  $x$  la valeur de la ferme.

$\$3010 - x =$  le gain si le billet était bon.

$\$3010 - 161 = \$2849$  prix de vente si le billet n'était pas bon.

$x - 2849 =$  perte sur la ferme si le billet devient sans valeur.

$x - 2849 = \frac{2}{3} (3010 - x)$  Éliminez les fractions.

$5x - 14245 = 6020 - 2x$  transposez

$7x = 20265$ , et  $x = \frac{20265}{7} = 2895$  piastres, valeur réelle de la ferme.

*Preuve*

$\$3010 - \$x$  ou  $(\$3010 - \$2895)$  ou  $\$115$ , égale le gain si le billet avait été bon.

$\frac{2}{3}$  de  $\$115 = \$46 = \frac{2}{3}$  du gain, si le billet a été nul.

On a vu que la valeur de la ferme est  $\$2895$  et que le prix de vente était  $\$2849$  quand le billet était nul.

$\$2895 - \$2849 = \$46$  qui =  $\frac{2}{3}$  du gain ci-dessus.

2. Il y a un nombre de 2 chiffres, celui de

droite excède celui de gauche de 5; si à la somme de ces deux chiffres on ajoute  $2\frac{1}{3}$  fois le nombre lui-même, les chiffres seront renversés. Quel est ce nombre ?

*Solution :*

Soit  $x$  le chiffre à gauche.

Alors  $x + 5$  sera le chiffre à droite.

$10x + (x + 5)$  égale le nombre lui-même.

$x + x + 5$  égale la somme des chiffres.

$2x + 5 + \frac{1}{3}(10x + x + 5)$  égale la somme des chiffres augmentés de  $2\frac{1}{3}$  fois le nombre.

$10(x + 5) + x$  égale le nombre avec les chiffres renversés.

$2x + 5 + \frac{1}{3}(10x + x + 5) = 10(x + 5) + x$ ; éliminez les fractions.

$6x + 15 + 77x + 35 = 33x + 150$ , transposez

$83x - 33x = 150 - 50$  et  $50x = 100$   $\therefore x = 2$  le chiffre à gauche et  $x + 5$  ou  $2 + 5 = 7$  celui de droite.

*Preuve*

Le chiffre à droite est 7 et celui à gauche 2; ainsi le chiffre à droite excède celui de gauche de 5; 1ère condition.

$2 + 7 = 9$  somme des chiffres et

$2\frac{1}{3}$  fois 27 = 63,  $2\frac{1}{3}$  fois le nombre.

$9 + 63 = 72$ , chiffre renversés.

*Recréation de vacances*

1. A, B et C entrent en société avec un capital de \$8730. Le capital de A est resté dans les affaires 5 mois, celui de B 7 mois et celui de C, 9 mois. Ils ont gagné \$1260 qui ont été divisés de manière que  $\frac{1}{3}$  du gain de A égalait  $\frac{1}{3}$  de celui de B; et  $\frac{1}{3}$  du gain de B égalait  $\frac{1}{3}$  du gain de C. Mais B, après avoir retiré de la société \$3564 en est sorti. Combien les deux autres ont-ils gagné ou perdu par la retraite de B ?

2. Trouvez trois nombres dont la somme est 78, et donc le carré du moyen nombre égale le produit du premier et du troisième, et la somme des carrés des trois égale 3276.

D. McSWEENEY.

## RÉCRÉATIONS

On admire certains hommes qui parlent des heures entières sur quelque chose. On doit admirer bien davantage les femmes qui parlent des heures entières sur rien.

\* \* \*  
Une jolie définition de la charité. La charité est l'art de perdre son porte-monnaie dans la poche d'un pauvre.

\* \* \*  
Un proverbe russe. Allant à la guerre, fais une prière; allant en mer, fais-en deux; en te mariant, fais-en trois.

## LIVRES CLASSIQUES

### GRAMMAIRE DE LHOMOND

AVEC SYNTAXE

REVUE PAR J. B. CLOUTIER

## Méthode rationnelle de lecture

La méthode rationnelle de lecture est destinée aux commençants. Elle forme dix tableaux en tête desquels se trouvent des instructions pour le maître. L'usage de ces tableaux offre de grands avantages pédagogiques, surtout pour une classe nombreuse. Voici le moyen de s'en servir.

Les élèves réunis en groupe devant un tableau tiennent en mains le *Premier livre des enfants*, calqué sur cette méthode. Le maître leur donne les explications nécessaires et indique avec la baguette les éléments des mots de la leçon. Les élèves lisent ensuite ces mêmes mots dans leur livre, et chaque fois qu'ils échouent, le maître les ramène aux éléments sur le tableau.

Les tableaux sont imprimés en gros caractères afin que les élèves puissent les voir d'assez loin.

Chaque école devrait être munie de cette excellente série.

EN VENTE CHEZ

M. I. P. DERY, libraire,

RUE ST. PIERRE, NO. 40

PRIX DE LA SERIE, \$1.00.